

# Conseil d'école n°3 – Mardi 22 juin 2021

*Début de la séance 18h30*

## Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Madame TRUFFET

Enseignants de l'école : Mesdames GASNIER, TRUFFET, DELIAT

Membre de la mairie : Madame CHARDON (élue aux affaires scolaires)

Membre des parents d'élèves élus : Mesdames MATHIEU, DESOEUVRE, TERLAIN, CUILLERDIER et Messieurs CAUMONT et THOMAS.

Délégué départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

## Absents excusés

Madame SUFFRIN (IEN),

Monsieur ANTOINE (Maire)

Mesdames GERARD, DESBORDES (enseignantes),

Mesdames ROUSSELET, EVRAS, AGUIDI, parents d'élèves élus.

Madame YANG (responsable du périscolaire)

## Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école de mars 2021,
- Rentrée 2021: Prévision des effectifs de 2021 et répartition,
- Bilan de l'année 2020 2021
- Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2021-2022,
- Exercice incendie,
- Maintien de la semaine de 4 jours,
- Point sur le protocole lié au COVID,
- Travaux, entretien, matériel pour l'école,
- Bilan de la coopérative scolaire
- Bilan des actions menées par les associations de parents d'élèves et présentation des actions envisagées pour l'année prochaine,
- Questions diverses

## Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école de mars 2021

Lors du conseil d'école du 16 mars dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, nous avons parlé du protocole sanitaire en vigueur dans l'école, présenté rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine, évoqué la prise en charge des élèves en difficulté, fait un point sur les actions pédagogiques du second trimestre et parlé de celles à venir.

Nous avons parlé des exercices incendie, des PPMS et des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants puis par les parents élus.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

## Rentrée 2021: Prévisions des effectifs de 2021 et répartition

A l'heure actuelle, les effectifs (par niveau) sont les suivants :

PS 15

MS 16

GS 6

CP 15

CE1 14

CE2 17

CM1 16

CM2 14

**La répartition privilégiée est la suivante :**

PS MS 15+10

MS GS CP 6+6+8

CP CE1 7+14

CE2 CM1 17+6

CM1 CM2 10+14

**L'enseignante titulaire du poste revient à mi-temps sur la classe de CM1 CM2.**

## Bilan de l'année 2020 2021

Cette année scolaire aura été très particulière puisque marquée par la crise sanitaire et les protocoles. Peu de manifestations culturelles, les maternelles ont pu participer à une projection de cinématernelle au tout début de l'année pendant que cela était encore permis et les élèves du CP au CM2 ont participé à un spectacle mêlant les fables de la Fontaine et la langue des signes.

Les CM1 CM2 ont reçu la visite d'un auteur du prix Jacques Asklund.

Les CM2 sont allés visiter le collège.

Les CE2 CM1 ont participé au projet « Raconte-moi Tavers »

Nous avons décidé de ne pas emmener les élèves à la piscine cette année compte tenu du protocole sanitaire mis en place au centre aquatique et de l'organisation matérielle liée à l'école.

## Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2021-2022

L'année prochaine, dans l'hypothèse d'un retour à la normale, les élèves participeront tous aux dispositifs « école et cinéma » et « cinématernelle ».

L'école est également inscrite au dispositif « les incorruptibles » et au prix « Jacques Asklund » pour les CM2.

Si les concerts des JMF ont lieu nous y participerons également.

Les séances de piscine reprendront aussi normalement.

Nous envisageons également un travail autour de la musique avec l'intervention de la troupe de la Belle Image.

### **Exercice incendie**

Le dernier exercice incendie a été réalisé le jeudi 10 juin dernier. L'alarme a été déclenchée à 11h20. Ni les enseignants ni les élèves n'étaient au courant.

Difficulté dans la localisation du danger et donc du lieu de regroupement. L'école a été évacuée en 1minute 47.

La gendarmerie propose la mise en place d'un fumigène pour le prochain exercice afin que la fumée soit visible de loin. Le déclenchement pourrait être fait par une enseignante autre que la directrice.

L'idée de faire intervenir les pompiers de Tavers pour l'un des exercices est évoquée. Nous tâcherons de prendre contact avec eux afin d'organiser cela pour l'année prochaine.

### **Maintien de la semaine de 4 jours**

Le jeudi 3 juin dernier, nous avons organisé un conseil d'école exceptionnel et restreint en visioconférence afin de procéder au renouvellement de notre dérogation sur les rythmes scolaires. Nous conservons donc la semaine de 4 jours à la rentrée.

### **Point sur le protocole lié au COVID**

Suite aux annonces du jeudi 17 juin dernier, le port du masque a été levé pour les récréations. Il reste obligatoire dans les locaux.

Le non brassage des élèves reste effectif jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour ce faire, les récréations ont lieu en différé et par classe, les élèves des différentes classes ne se croisent pas.

Maintien de la fermeture de la classe en cas de cas positif parmi les élèves.

### **Travaux, entretien, matériel pour l'école**

- Installation des écrans interactifs dans toutes les classes, formation le 23 juin.  
**UN GRAND MERCI A LA MAIRIE DE TAVERS POUR CET INVESTISSEMENT !**
- Peintures des classes de CM1 CM2, CP CE1 et retouches dans la classe de CE2 CM1.
- Difficulté dans l'ouverture de la porte entre le couloir maternelle (en face de la salle de motricité, à côté des sanitaires) et la cour de récréation maternelle.
- Les fenêtres à battants des classes s'ouvrent et se ferment avec beaucoup de difficultés.

### **Bilan de la coopérative scolaire**

Le solde au 1<sup>er</sup> septembre 2020 était de 5944.76 euros.

Nous avons dépensé 163 euros en car, 2166 euros en activités éducatives (librairie, matériel de sport, aménagements spécifiques de classe, ingrédients pour pâtisserie), 90 euros en cinéma et 162 en abonnements.

La vente des photos de classe a rapporté 578 euro et celle des livres 69 euros.

La subvention de la mairie est de 2000 euros.

Le solde du compte de l'école est de 5587.43 euros.

<p style="text-align: center;"><b>Bilan des actions menées par les associations de parents d'élèves et présentation des actions envisagées pour l'année prochaine</b></p>
---

L'année prochaine l'AIPE part sur les actions suivantes :

- Organisation d'un goûter de rentrée pour présenter l'AIPE (dans la cour de récréation ?),
- Organisation de la brocante,
- Vente de chocolats de Noël,
- Vente de sapins de Noël,
- Organisation d'un marché de Noël,
- Vente de chocolats à Pâques.

Nouvelle composition du bureau de l'AIPE suite au départ de plusieurs membres (un grand merci à eux pour leur investissement auprès des enfants).

- Lucie EVRAS (présidente)
- Laëtitia BONNET (trésorière)
- Adeline PLOT (secrétaire)
- Thibaut MENOURE (membre)

<p style="text-align: center;"><b>Questions diverses</b></p>
--

Question pour le centre et la mairie :

- serait-il possible d'élargir le centre aéré pendant les vacances scolaires (petites vacances, seulement une semaine sur deux actuellement) ?  
*La mairie ne peut pas élargir le temps d'accueil des enfants puisque les animateurs sont déjà à temps complet. Il faut cependant savoir que la mairie prend en charge 20 jours par an de centre sur Beaugency lorsque le centre de Tavers est fermé.*
- qui s'occupe de l'entretien du jardin créé à côté de la garderie ? quid de l'eau stagnante... des seaux maintiennent les bâches, ils sont remplis d'eau depuis plusieurs semaines, nids à moustiques ; les herbes envahissent le chemin d'accès à l'école ; les petits arbustes plantés sont devenus presque invisibles...

Le plan de plantation est en cours de révision puisque le plan de gestion initialement prévu n'a pas pu être suivi à cause de la crise sanitaire. Ce n'est pas le rôle des enfants de désherber et d'entretenir cet espace. Les jardiniers de la commune ont été chargés de l'entretien en attendant le lancement d'un nouveau plan de gestion.

Questions aux enseignantes :

- Qu'est-ce qui a motivé l'installation des tableaux numériques ? combien de temps par jour les enfants y sont-ils exposés ? Avez-vous constaté des effets sur leurs comportements ?  
L'installation de ce type d'écran est devenue très fréquent dans les écoles, ils permettent l'accès aux nouvelles pédagogies de travail que nous voulons initier à l'école de Tavers. Cette modernité motive davantage les élèves et répond à un besoin pédagogique. Elle est totalement adaptée au travail de classe. Ce n'est pas une télévision géante.
- Est-ce que le port du masque a eu des inconvénients sur certains apprentissages ?  
Le port du masque n'est pas anodin, cependant en règle générale les élèves le tolèrent bien. Cela devient compliqué pour les dictées et l'apprentissage de la lecture.
- La piscine reprend-elle pour les enfants du CP au CM2 ?  
Les séances de piscines reprendront dès la GS si la situation sanitaire s'améliore et que le protocole proposé est possible à mettre en place.

Concernant le sondage pour l'aide aux devoirs :

- - 13 familles répondent oui, 8 même si c'est payant et 2 en fonction du tarif.  
La mairie comprend le besoin de ces familles mais doute de la faisabilité d'une telle organisation pour une commune de la taille de Tavers. Il faudrait mettre en place un accompagnement avec une personne compétente mais il est très difficile de recruter une personne de ce type pour si peu d'heures.  
L'idée d'une organisation « externe » via l'association de parents d'élèves est évoquée.

La séance est levée à 19h50.